

Communiqué de presse - Bobigny, le 17 septembre 2020

Entreprises et Département réunis pour développer le vélo en Seine-Saint-Denis

Le Département de la Seine-Saint-Denis a lancé jeudi 17 septembre ses premières chartes « A vélo In Seine-Saint-Denis » à l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité. 6 grandes entreprises du territoire se sont ainsi engagées à développer la pratique du vélo auprès de leurs salarié.e.s et client.e.s.

Initiée par le « In Seine-Saint-Denis », la marque territoriale créée par le Département de la Seine-Saint-Denis, la charte « A vélo IN Seine-Saint-Denis » entend mobiliser les acteurs du secteur privé implantés en Seine-Saint-Denis pour favoriser et développer la pratique du vélo. Fort de son savoir-faire et de son réseau le Département appuiera directement la démarche de ses partenaires et leur mise en relation avec les acteurs de l'écosystème vélo en Seine-Saint-Denis.

Premières signataires, les entreprises **Ares, Salvia Développement, Le PHARES, BETC, Showroom Privé et La Poste** prennent ainsi des engagements concrets à destination de leurs salarié.e.s et client.e.s.



Parmi ces engagements :

- Créer ou améliorer les espaces de garage à vélos
- Mettre à disposition un essentiel de réparation des vélos (kits)
- Proposer des collaborations, actions, formations... avec les associations du territoire ou le Département pour sensibiliser à la pratique du vélo
- Encourager la pratique du vélo via la création d'animations, concours... ou la mise à disposition de vélos

« Nous le savons, au-delà de notre engagement à aménager l'ensemble de nos voies départementales en voies cyclables d'ici 2024, c'est la mobilisation des différents acteurs du territoire qui permettra de créer un écosystème autour du vélo, et ainsi d'en faciliter la pratique en Seine-Saint-Denis. Je remercie donc les premières entreprises signataires de cette charte A vélo IN Seine-Saint-Denis pour leur soutien. Elles nous aident à accélérer la transition vers des modes de déplacements actifs, plus respectueux du cadre de vie et de la santé des habitant.e.s de la Seine-Saint-Denis. »

Stéphane TROUSSEL, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

Contact Presse

Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis

Grégoire Larrieu / glarrieu@seinesaintdenis.fr / 06 35 84 13 82

In Seine-Saint-Denis : <https://inseinesaintdenis.fr/>